

Pension légale et parcours de femmes

Novembre 2006

Par Soizic Dubot, coordinatrice emploi.

Pourquoi, pour un mouvement féministe, s'intéresser à la pension, et plus particulièrement à la pension légale ? Les raisons sont multiples.

Pour en citer quelques-unes, nous pouvons tout d'abord souligner que le système de la pension légale repose sur la solidarité. Derrière son fonctionnement et les décisions qui peuvent l'affecter, c'est un certain projet de société qui est en jeu. Aussi est-il incontournable, pour tout mouvement social et tout membre de la société, de s'y intéresser.

Néanmoins, malgré ce principe de solidarité, les inégalités de revenus qui persistent entre hommes et femmes dans la vie active s'accroissent encore lorsqu'arrive l'âge de la pension. Les femmes se retrouvent avec des pensions plus faibles, et leurs parcours dans la vie active (carrières moins complètes, moins fournies et rémunérations plus faibles) en est l'un des déterminants. Certains « choix » faits au nom du privé sur base de modèles patriarcaux encore très prégnants en sont symptomatiques, comme ceux, concernant de nombreuses femmes, de réduire son temps de travail. Dans de tels cas, il est alors nécessaire de connaître les possibilités existant au sein du droit du travail afin de le faire sans pour autant se retirer du système de cotisation.

Bien sûr, ces possibilités ne remettent pas en question l'inégale répartition du poids de la sphère privée entre femmes et hommes, mais elles permettent d'en réduire certaines conséquences en matière notamment d'ouverture de droits à la pension.

Vous pouvez, ci-dessous, télécharger cette analyse dans son intégralité.